



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

TUNISIE

Etudes Des Corridors Economiques

Bouchebka (Frontière Algérienne) – Telepte- Gafsa –Gabes

Hazoua (Frontière Algérienne) – Tozeur et Gabes

Secteur de l'Infrastructure Routière.

N° D'Identification du Projet : P-Z1-D00-052

Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût de l'étude des deux corridors économiques suivants,

- Bouchebka (Frontière Algérienne) – Telepte- Gafsa –Gabes (GP15),
- Hazoua (Frontière Algérienne) – Tozeur et Gabes et l'étude d'aménagement du poste frontalier de Hazoua dans le gouvernorat de Tozeur.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent principalement : Les études de doublement des routes classées : Route Nationale n°15 reliant la frontière Algérienne au niveau du poste frontalier de Bouchebka à Telepte, Gafsa et Gabes et les Routes Nationales n°3 et n°16 de la frontière Algérienne au niveau du poste frontalier de Hazoua à Tozeur et Gabes. Les services comprennent aussi les études d'aménagement du poste frontalier de Hazoua.

Les services comprennent les études techniques, économiques, financières et d'impact environnemental et social.

Le délai global de l'Etude objet de ces services se prolongent sur une durée totale de 18 mois (non compris les délais d'approbation).

Le Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire par la Direction Générale des Ponts et Chaussées invite les bureaux d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations demandées, tel que :

1. La fiche de renseignement précisant les coordonnées du Bureau, le responsable à contacter.
2. L'expérience du bureau d'études dans les études routières et autoroutières

Les Bureaux d'études peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les Bureaux d'études tunisiens doivent être classés à la catégorie A (A1-A2) signataires des cahiers des charges relatifs à l'exercice de l'activité du bureau d'études approuvés par

arrêté du Ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire en date du 09/02/2009.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes " à la politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque d'octobre 2015, disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> .

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction Générale des Ponts et Chaussées
Mme Najet Wafi, Directrice des Etudes
Boulevard Habib Chrita, Cité Jardins
1030 Tunis – Tunisie
Tél : 71 844 049
Fax : 71 849 720
E-mail : dgpc@mehat.gov.tn
E-mail : najat.ouafi@mehat.gov.tn

Les expressions d'intérêt doivent être adressées :

- Par voie postale (par rapide poste) à l'adresse "**Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire Boulevard Habib chrita, Cité Jardins 1030 Tunis – Tunisie** "
- Ou Par dépôt directement au bureau d'ordre central du Ministère avec accusé de réception, au plus tard le **12 Juin 2020 à 10h00** heure locale.

L'enveloppe extérieure doit porter expressément la mention " A ne pas ouvrir : Manifestation d'intérêt pour l'étude des deux corridors économiques :

- Bouchebka (Frontière Algérienne) – Telepte- Gafsa –Gabes (GP15),
- Hazoua (Frontière Algérienne) – Tozeur et Gabes (RN3, RN16), comprenant aussi l'étude du poste frontalier de Hazoua »